



INTEMPERIES JUILLET 2024

Information à la population de Sarreyer – 4 septembre 2024 à 19h00

Christophe Maret, Commune de Val de Bagnes – Président
Vincent Michellod, Commune de Val de Bagnes – Vice-président
Anne Bühler, Commune de Val de Bagnes - Conseillère communale
Pierre-Yves Gay, Commune de Val de Bagnes - Conseiller communal
Bruno Moulin, Commune de Val de Bagnes - Conseiller communal
Anne-Michele Lack, Commune de Val de Bagnes - Conseillère communale
Pierre-Martin Moulin, Commune de Val de Bagnes – Secrétaire général
Antoine Schaller, Commune de Val de Bagnes – Secrétaire général adjoint
Conrad Davoli, Commune de Val de Bagnes – Coordinateur sécurité
David Maret, Commune de Val de Bagnes - Guide observateur
Mathieu Moulin, Commune de Val de Bagnes – Directeur opérationnel
Guillaume Colin, Commune de Val de Bagnes – Directeur opérationnel
Vincent Pellissier, Etat du Valais – Chef du SDM
Jonathan Hiff, MTM Maret Sàrl

- Etat de situation générale
- Situation géologique
- Position cantonale – Routes
- Transports et écoles
- Communication
- Divers et questions

Préambule

Le but de la séance est de pouvoir informer la population des décisions prises par le Conseil d'Etat aujourd'hui. Celles-ci sont importantes pour la Commune. Elles amèneront sérénité et confiance pour l'avenir. Des précisions seront données durant la présentation, notamment par le Chef de service du SDM. L'objectif principal pour le Conseil municipal est de garantir la sécurité des citoyens. La Commune met tout en œuvre, en collaboration avec l'Etat du Valais, pour trouver des solutions satisfaisantes pour tous et remercie toutes les personnes qui participent à la gestion de cet événement.

Questions / réponses

Télécabine

Par rapport à la construction de la télécabine, la présentation du projet donne peu d'informations sur le fonctionnement de cette installation, notamment les infrastructures qui y sont liées (parkings, navettes), la capacité de transport, etc. ?

- Cette installation provisoire permet de garantir l'accessibilité au village si la route du Soleil devait être fermée.
- La cabine est en cours de fabrication et peut transporter 8 personnes.
- Le trajet durera environ 12 minutes.
- L'installation fonctionnera 7j/7.
- Ni les horaires ni le prix n'ont été déterminés pour l'instant.
- L'exploitation sera confiée à Téléverbier SA.
- L'ajout de cabines supplémentaires peut entraîner des répercussions, notamment les coûts. L'augmentation de l'investissement positionnerait ce projet dans une démarche durable plutôt que provisoire.

Conseil municipal

Adresse postale : CP 1, 1934 Le Châble VS
Situation : Clouchèvre 44, 1934 Le Châble VS
+41 27 777 11 00, etat-major@valdebagnes.ch, www.valdebagnes.ch



- Le projet a été validé seulement aujourd'hui par le Conseil d'Etat et il sera affiné dans les semaines qui viennent.
- Les informations seront communiquées rapidement.

La solution d'une télécabine paraît peu efficace pour la population, que ce soit pour les écoliers et les travailleurs.

La Commune est consciente des problématiques et travaille sur plusieurs scénarios pour trouver une solution adaptée aux besoins de la population.

Pourquoi ne pas évaluer les besoins des habitants en cas de problème (nombre de personnes à transporter, pour quelles activités, à quelles heures, etc.) en créant un groupe de travail avec les citoyens ? Ces éléments permettraient de déterminer le nombre de cabines à installer ?

La Commune est en possession d'un certain nombre de données qui lui permet d'avancer sur ce projet. Elle sera toutefois attentive aux questions complémentaires que lui soumettront les citoyens.

Une personne propose que la télécabine soit ouverte 24h/24 en cas de fermeture de la route du Soleil.

Cet élément sera pris en compte dans les réflexions.

Ecole

Tenant compte de cette télécabine et des autres moyens de transport, où seront scolarisés les enfants des écoles primaires pour cet hiver et jusqu'à la fin de l'année scolaire ?

- Jusqu'à la fin 2024 et certainement jusqu'en juin 2025, les enfants de Sarreyer restent scolarisés à l'école primaire de Verbier comme convenu avec les parents.
- En cas de fermeture de la route du Soleil jusqu'à 2 jours, les enfants restent à la maison. Au-delà de cette durée des mesures seront mises en place.
- Vu la récente décision du Conseil d'Etat, la Commune a besoin d'un peu de temps pour réfléchir à l'incidence qu'auront ces moyens de transport sur l'organisation des écoles. Elle doit également organiser une discussion avec les responsables de structures ainsi qu'aux parents.
- Ces démarches permettront de trouver la meilleure solution.

Pourquoi ne pas ouvrir des classes du niveau primaire à Sarreyer ?

La commune a analysé cette solution qui n'a pas été retenue par l'Etat du Valais car il n'y a pas assez d'enfants.

Qu'en est-il de l'interpellation concernant la sécurité jugée insuffisante de l'arrêt de bus descendant situé sous l'école de Verbier-Village ?

Cette demande a été réglée par le dicastère Jeunesse, formation et cohésion sociale.

Route du Soleil

Comment se dérouleront les travaux de goudronnage sur la route du Soleil et à quelles dates ?

Les informations seront demandées au Voyer cantonal et transmises dès que possible.

Qui appeler lorsqu'un automobiliste constate des gravats sur la route ?

- Appeler le 117, la centrale d'engagement transmettra les informations à la centrale des routes.

Conseil municipal

Adresse postale : CP 1, 1934 Le Châble VS
 Situation : Clouchèvre 44, 1934 Le Châble VS
 +41 27 777 11 00, etat-major@valdebagnes.ch, www.valdebagnes.ch



- Il est précisé que tous les matins, avant le passage du premier transport public, la route est contrôlée par les cantonniers.

Est-ce possible que la route du Soleil soit fermée en cas de forte pluie ?

- Oui, le risque de chutes de pierres existe comme sur d'autres routes cantonales.
- La responsabilité de fermer la route en cas de dangers incombe au Voyer cantonal.
- En cas de fermeture, l'information sera communiquée via l'alerte sms de la commune. La création d'un groupe WhatsApp est en cours de réflexion.

En cas de fermeture de la route du Soleil, serait-il possible d'installer un panneau de signalisation avancé côté Sarreyer, similaire à celui qui est situé vers l'entreprise « Corthay Bois », pour annoncer la fermeture de la route ?

La commune va analyser les possibilités d'installer un tel panneau.

Route des Chavannes

Est-ce qu'une étude a été menée pour la route des Chavannes ?

Oui, par contre cette solution n'a pas été retenue car les pentes sont trop raides, notamment pour une utilisation en hiver.

Si cette route ne peut pas être utilisée en hiver, pourquoi ne pas l'aménager pour une utilisation estivale ?

La route des Chavannes ne rejoint pas le Chemin des Epenays et une liaison entre les deux sur la rive droite du Fregnoley est difficilement envisageable. Par contre le rétablissement de la route des Chavannes entre Sarreyer et Lourtier est à l'étude.

Est-ce que cette route est praticable pour des piétons et des cyclistes ?

Le passage de la route des Chavannes au Chemin des Epenays, sur rive droite, est possible à pied ou en VTT. (Note d'après séance : Au vu de l'avancement des travaux en rive droite pour la correction du Torrent du Fregnoley à la hauteur de la route des Chavannes, il n'est plus possible d'emprunter cet itinéraire à pied et/ou à vélo pour des raisons de sécurité et ce jusqu'à nouvel avis.)

Pont de Sarreyer

Qu'en est-il de la pose d'un pont provisoire par l'armée ?

Cette solution n'étant pas réaliste pour des raisons géologiques et d'accès aux véhicules très lourds, elle a été abandonnée.

Transports publics

Ligne TMR 12.253 Sarreyer, bus de 16h12 à Médran. Plusieurs élèves du C.O. ont manqué la correspondance du soir (bus de 16h12) à Médran car le temps disponible, via la télécabine, est très court. Il conviendrait de retarder le bus de 15 minutes. Cette modification permettrait également aux étudiants arrivant par le train de 16h15 de prendre le bus à Médran sans attendre.

- La fin des classes au C.O. est à 15h45.
- Le départ du bus a été décalé à 16h17 à Médran, ce qui laisse aux élèves 32 min pour faire le parcours du C.O. à Médran.
- Nota : le même bus permet aux enfants scolarisés à la Comba de rentrer à Sarreyer.
- Nota 2 : 8 étudiants et étudiantes habitent à Sarreyer (6 au collège de St-Maurice, 1 à Sion et 1 à Fiesch en immersion qui ne rentre pas la semaine). Ces étudiants et étudiantes ne prennent pas de manière générale le train qui arrive à 16h15. Nous avons reçu une demande des parents des élèves de St-Maurice pour établir une correspondance avec les trains de 17h15 et 18h15, ce qui a été fait.

- Nota 3 : la grille horaire récapitulative est en cours de mise à jour, tenant compte des différentes adaptations apportées.

Ligne TMR 12.253 Sarreyer, retarder le bus de 11h35 à 11h45 le mercredi, pour que les élèves du CO puissent le prendre à Médran en empruntant la télécabine, au lieu de la ligne bus Châble – Verbier comme prévu actuellement. Cette solution présente aussi l'avantage de supprimer le bus unique de 12h23 à Verbier les Colonnes. Signalons que les élèves scolarisés à la Comba empruntant ce bus sont moins nombreux que les autres jours, les plus jeunes n'ayant pas classe le mercredi matin.

- Cette modification est d'ores et déjà effective.
- Les enfants du C.O. doivent prendre le bus le mercredi pour rejoindre la correspondance aux Colonnes à 11h57.
- Nota : la grille horaire récapitulative est en cours de mise à jour, tenant compte des différentes adaptations apportées.

Courses supplémentaires, bus permettant de desservir le train de 07h09 au Châble. Principale préoccupation de la grille horaire actuelle, une course supplémentaire entre les deux premiers départs de 05h50 et de 06h48 à Sarreyer fait actuellement cruellement défaut. En effet le train principal des étudiants et apprentis qui se rendent à Martigny et à Sion part à 7h09 du Châble et n'est actuellement pas directement desservi. Seuls les étudiants se rendant à St-Maurice trouvent satisfaction dans l'offre actuelle. La mise en place de ce bus supplémentaire (départ vers 6h20 de Sarreyer) est absolument indispensable.

Une navette au départ de Sarreyer à env. 6h30 (ajustement exact de l'horaire en cours) est ajoutée pour les étudiants qui prennent le train de 7h09.

Courses supplémentaires, bus au départ de Médran en début d'après-midi (13h35/45). Actuellement, les étudiants en provenance de St-Maurice, Martigny ou Sion ne peuvent rentrer à Sarreyer le mercredi après-midi avant 16h12 (horaire de départ du bus à Médran). Ainsi, une correspondance à 13h30/45 à Médran est également souhaitable, voir indispensable le mercredi.

Un bus a été ajouté au départ de Médran à 13h34 le mercredi, en période scolaire.

Est-ce qu'une course supplémentaire du matin vers 10h15 et l'après-midi vers 16h15 entre Sarreyer et Verbier sera effective pour l'hiver à venir ?

Cette demande est en cours d'évaluation.

Lors des travaux de maintenance de la télécabine Châble-Verbier, est-ce que des bus de remplacement seront organisés ?

Oui.

Stationnement

Quelles sont les possibilités de parquer sur Verbier gratuitement en dehors du parking de Périn ?

Il est demandé à cette personne de transmettre ses besoins particuliers à emcr@valdebagnes.ch pour que la Commune puisse lui donner réponse.

Où peut-on parquer les voitures en cas de fermeture de la route du Soleil ? Et quelle sera la politique de contrôle pour le respect de la durée ?

Cet élément sera pris en compte dans les réflexions.

Divers

Conseil municipal

Adresse postale : CP 1, 1934 Le Châble VS

Situation : Clouchèvre 44, 1934 Le Châble VS

+41 27 777 11 00, etat-major@valdebagnes.ch, www.valdebagnes.ch



Si la route du Soleil est fermée, est-il prévu de créer une drop-zone hélicoptère, notamment pour les secours sanitaires ? Si oui, où sera-t-elle positionnée ?

Oui, des emplacements ont été définis pour Sarreyer et Lourtier. Les zones seront délimitées rapidement.

Est-ce qu'un défraiement est prévu si une personne ne peut pas se rendre au travail en cas de fermeture de la route du Soleil ? Et de surcroît, si les horaires de la télécabine ne permettent pas d'arriver à l'heure au travail (début à 06h00 à Verbier) ?

- Aucun défraiement n'est prévu à ce jour.
- La Commune prend note de ces éléments lors de l'établissement des horaires.

Une habitante de Sarreyer demande comment son activité avec des chiens de traîneaux peut être garantie en cas de fermeture de la route du Soleil ?

Il est demandé à cette personne de transmettre ses besoins particuliers à emcr@valdebagnes.ch pour que la commune puisse lui donner réponse.

Pourquoi l'aide à l'achat de vélos électriques n'est pas offerte aux habitants de Sarreyer ?

La décision du Conseil municipal est basée sur le fait que la situation des habitants de Lourtier et Sarreyer n'était pas la même en termes de mobilité.

Des félicitations, de la part des citoyens, sont transmises à toutes les personnes et instances pour le travail effectué et la qualité de l'information destinée à la population.

Les Autorités sont conscientes des contraintes liées à cette situation, partagent les inquiétudes des citoyens, rappellent leur soutien et remercient la population pour cet échange.

Fin de la séance à 20h50

Informations complémentaires (état au 04.09.2024)

Etat de situation générale

- Les travaux se poursuivent dans la zone du chantier, notamment dans la région de la Sasse pour contenir l'eau du torrent dans le nouveau chenal.
- D'importants travaux d'endiguement ont été réalisés pour la pose du pont fusible.
- Des travaux de renforcement de la digue située au-dessus des Epenays, et la création d'un dépotoir qui permettra de contenir les éventuelles laves, sont en cours.
- Des réflexions sont en cours pour arrêter le trajet définitif du cours d'eau de la Dranse.

Situation géologique

- Un système de surveillance avec 5 GPS permet de suivre l'évolution des mouvements de terrain.
- Plusieurs évènements de faible importance ont été constatés presque tous les jours.

Le Service cantonal des dangers naturels a confié un mandat au CREALP pour analyser les flux d'eau dans le secteur des Shlérondes. Cette étude sera réalisée avec la collaboration d'Altis et des partenaires. Elle permettra de mieux comprendre le phénomène et de prendre des mesures en conséquence.

Position cantonale – Routes

Stratégie cantonale définie :

- Redonner accès à Lourtier ;
- Assurer l'accès hivernal à Sarreyer ;

Conseil municipal

Adresse postale : CP 1, 1934 Le Châble VS

Situation : Clouchèvre 44, 1934 Le Châble VS

+41 27 777 11 00, etat-major@valdebagnes.ch, www.valdebagnes.ch



- Pérenniser l'accès au Haut Val de Bagnes ;
- Restituer l'accès entre Lourtier et Sarreyer.

Route provisoire entre Champsec et Lourtier

- Ouverture le 2 septembre 2024 ;
- Système de surveillance ;
- Mesures de protection contre les dangers naturels (digues, chenal) ;
- En cas de survenance d'un événement, remplacement du pont fusible dans les 6 à 12 heures.

Route du Soleil

- Les travaux de sécurisation de la route sont conséquents et dureront jusqu'à la fin septembre ;
- Il faut s'attendre à de probables fermetures temporaires en période hivernale ;
- Des arbres secs seront abattus par le service forestier et disposés en travers de la pente, de manière à ralentir les blocs et limiter la reptation de la neige ;
- Renforcement des digues existantes au bas des couloirs et travaux de réhabilitation de la chaussée en vue de la pose de l'enrobé.

Télécabine provisoire entre Champsec et Sarreyer

- Cette installation sera provisoire, dans l'attente d'une reconstruction du pont de Sarreyer ;
- Réalisation avant l'hiver ;
- Une cabine 8 places, va-et-vient ;
- Durée du trajet : environ 12 minutes.

Chemin hivernal en rive gauche entre Champsec et Lourtier

- Ces travaux sont de compétence communale ;
- La réalisation pourra se faire sans mise à l'enquête compte tenu des décisions prises par le Conseil d'Etat du 04.09.2024 (clause de police) ;
- Le chemin devra être régularisé à terme.

Route pérenne entre Champsec et Lourtier

- Etude de variantes (trois familles de variantes : galerie, pont, rive gauche) ;
- Critères de choix : sécurité, coût, rapidité de réalisation, faisabilité, technique, incidence sur le trafic, respect des bases légales ;
- Choix de la variante en galerie ;
- Réalisation pour l'hiver 2025.

Pont de Sarreyer

- Travaux de sécurisation d'un glissement de terrain à la sortie de Lourtier (en 2024) ;
- Prolongation de la clause générale de police pour la réalisation du pont (pas avant 2026).

Tous les travaux sont estimés à CHF 20'860'000.-. Le 30% est à la charge de toutes les communes valaisannes sur le principe de solidarité pour l'entretien des routes.

Communication

- La commune rappelle les différents canaux de communication et incite les citoyens à s'inscrire à l'alerte SMS via le site internet de la commune de Val de Bagnes.
- La commune cherche des solutions pour pouvoir diffuser les messages aux personnes qui n'ont pas accès aux canaux de communication digitale.

Conseil municipal

Adresse postale : CP 1, 1934 Le Châble VS
 Situation : Clouchèvre 44, 1934 Le Châble VS
 +41 27 777 11 00, etat-major@valdebagnes.ch, www.valdebagnes.ch

